



# MATINÉE D'ÉTUDE : 13 NOVEMBRE 2015



Quelle gestion prévisionnelle des emplois et  
des compétences dans le contexte  
d'une économie en transition ?



Document préparatoire

## QUELLE GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES DANS LE CONTEXTE D'UNE ÉCONOMIE EN TRANSITION ?

Pour faire face aux défis sociaux et environnementaux actuels, nos sociétés doivent impérativement se transformer en profondeur. De nombreuses études montrent que la transition vers une économie sobre en carbone est un vecteur de progrès, d'emplois, de reconversion.

Entre octobre 2014 et mai 2015, un groupe de militants de la CSC Liège-H-W, soucieux de mieux cerner les possibilités de transition, a rencontré une série d'acteurs de terrain de la région liégeoise avec pour objectif de répondre aux questions suivantes :

Quels sont les 'nouveaux métiers', les nouveaux secteurs d'activité appelés à se développer, quelles seront les compétences demandées aux travailleurs, quel est le potentiel de création d'emplois pour l'avenir, quelles sont les conditions du développement de ces filières ? Comment assurer une transition socialement juste pour les travailleurs et travailleuses ?

L'option choisie a été de rencontrer des travailleurs engagés, aujourd'hui, dans de nouveaux métiers/secteurs potentiellement porteurs d'emplois dans différents domaines d'activité économique : la production d'énergie éolienne, le recyclage, le réemploi, la réparation, l'agroalimentaire, la performance énergétique des bâtiments. Le groupe a également reçu un représentant du FOREM pour la présentation de l'étude sur les emplois d'avenir (1).

Ces rencontres ont permis de constater qu'il existe un réel potentiel en Wallonie et ont mis en évidence une série de constats présentés dans la suite de cette brochure. Il ne s'agit donc pas d'une étude exhaustive répondant à des critères scientifiques, mais bien d'une approche basée sur des rencontres avec des travailleurs actifs dans des métiers ou des secteurs en transition.

Le groupe a ensuite souhaité confronter ses conclusions au regard d'un panel d'experts lors d'une matinée d'étude en vue de relancer la dynamique dans nos organisations et de dégager des points d'appui ou des leviers syndicaux pour appuyer une transition socialement juste.

(1) <https://www.leforem.be/chiffres-et-analyses/analyses-et-actualites/marche-de-l-emploi-wallon-analyses/etudes-specifiques/metiers-d-avenir.html>

### 1. Peu de nouveaux métiers, mais de nouvelles compétences à acquérir

Il s'agit essentiellement de développement – ou de réorientation – de secteurs existants : énergie renouvelable, recyclage/réparation/réemploi, agroalimentaire, construction, mobilité. Ces secteurs 'classiques' de l'activité économique sont appelés à se développer ou à prendre des orientations nouvelles qui vont, parfois profondément, modifier la manière de travailler.

Tous les interlocuteurs rencontrés ont évoqué –ou exerçaient eux-mêmes - des métiers existant de longue date (architecte, ingénieur, électromécanicien, agriculteur/maraîcher, etc...), mais tous ont souligné que la réorientation de leur activité en fonction des nouvelles contraintes énergétiques ou environnementales imposera l'acquisition de compétences nouvelles.

Ainsi, par exemple, le secteur de l'énergie restera essentiel pour le développement de l'économie, mais l'énergie renouvelable prendra peu à peu une place prépondérante.

De même, les techniques d'isolation à mettre en œuvre dans le secteur du bâtiment supposent la maîtrise de techniques nouvelles

Par ailleurs, la maîtrise de compétences multiples, regroupant plusieurs métiers 'classiques', devient prépondérante pour une série de nouvelles fonctions. On parle de compétences croisées, ou d'hybridation des métiers.

**Bernard GILLET, du Service Analyste du Marché de l'emploi et de la formation au FOREM de Liège :** « Si on regarde plus loin que les secteurs environnement-énergie, quasiment tous les autres secteurs sont touchés, par une 'verditude', si on peut dire, du tissu économique. Par exemple, un secteur indirectement impacté, c'est la construction. Les maçons doivent aujourd'hui maîtriser les nouveaux matériaux de construction, comme les blocs composites, mais également poser une partie de l'isolation. Un autre exemple, c'est les chauffagistes, qui doivent aujourd'hui pouvoir installer des chaudières à condensation, mais également, des chaudières à pellets. Ce sont toutes de nouvelles technologies que les chauffagistes doivent maîtriser. Donc effectivement, il y a un potentiel d'emploi, pour autant que les travailleurs soient formés à ces nouvelles technologies. On parlera aussi d'hybridation des métiers. »



## NOMBRE D'EMPLOIS DANS LES ÉCO-INDUSTRIES DANS L'UE

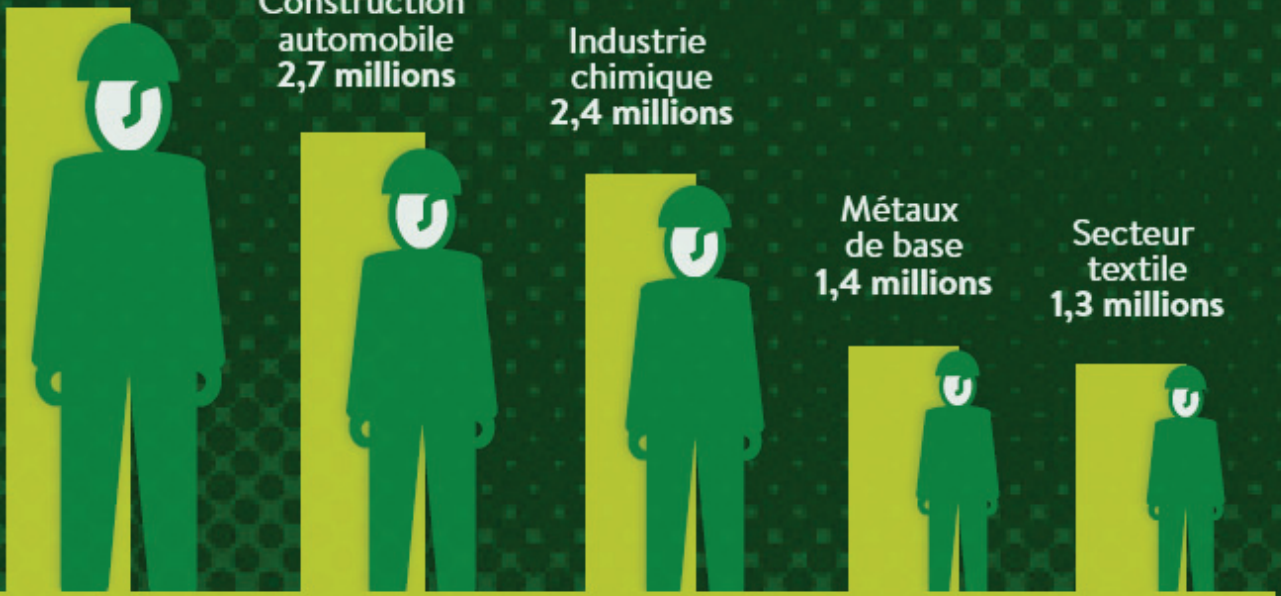
Éco-industrie  
3,4 millions

Construction  
automobile  
2,7 millions

Industrie  
chimique  
2,4 millions

Métaux  
de base  
1,4 millions

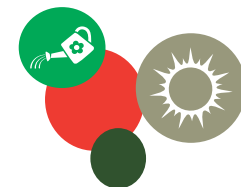
Secteur  
textile  
1,3 millions



*Chiffres concernant l'UE-27, 2008. Source: Commission européenne, 2011: La politique environnementale de l'UE soutient les emplois et la croissance.*

Les « éco-industries » englobent l'ensemble des activités liées à la production de technologies, de produits et de services qui contribuent à mesurer, prévenir ou corriger les dommages causés à l'eau, à l'air ou aux sols, et qui apportent des solutions aux problèmes écologiques comme les déchets, le bruit et la destruction des écosystèmes. Nous citerons en guise d'exemple la gestion des déchets et de l'eau, le contrôle de la pollution atmosphérique, le recyclage, la production d'énergie renouvelable et la protection de la biodiversité.

## 2. Un enjeu majeur : la formation des travailleurs



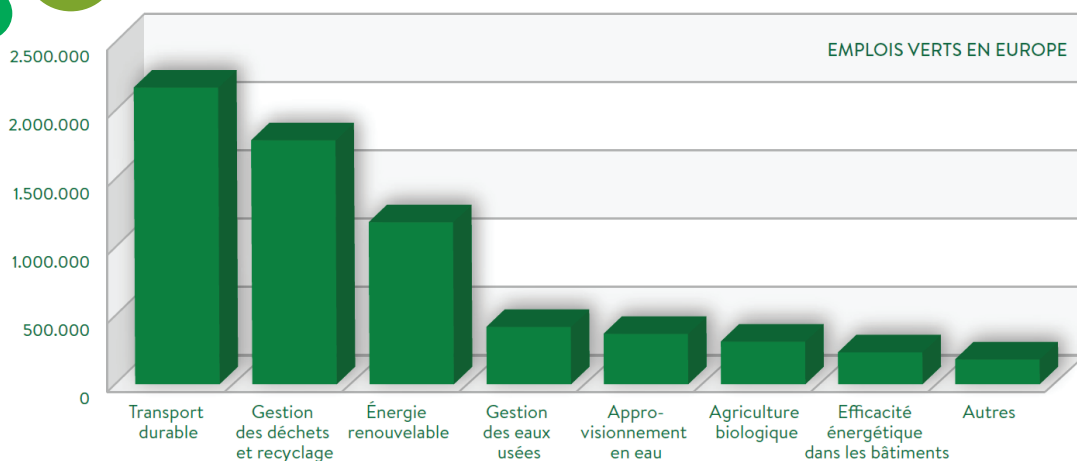
Ce deuxième constat découle directement du précédent : l'importance de la formation des travailleurs. Tous nos interlocuteurs insistent sur la qualité de la formation de base, mais plus encore sur la nécessité de formations complémentaires et de formation continue pour les travailleurs déjà en activité. Or à ce jour, la formation continue des travailleurs dans les entreprises fonctionne mal et beaucoup de travailleurs ne peuvent pas en bénéficier : pas assez de formations, pas assez de travailleurs formés.

D'une manière générale, l'offre de formation est insuffisante et il manque de formateurs et/ou d'infrastructures. Il est par ailleurs difficile d'anticiper des formations à des métiers qui n'existent pas encore.

La formation à des compétences nouvelles pour tous les travailleurs et travailleuses nécessitera un investissement important tant de la part des employeurs que des pouvoirs publics.

Dans certains domaines comme l'agriculture, le maraîchage ou la réparation, se pose le problème de la formation à des compétences 'perdues', ou le problème de la transmission des savoirs.

**Bernard GILLET, du Service Analyste du Marché de l'emploi et de la formation au FOREM de Liège** : « Pour faciliter le développement de ces nouveaux métiers ou de ces métiers en hybridation, il est important que l'enseignement puisse proposer des formations adéquates et à la pointe de ces nouveaux métiers. Mais justement, il n'est pas facile d'identifier les besoins en formation pour des métiers qui, a priori, sont en plein développement. D'autre part, il y a déjà des formations qui se donnent. Par exemple, Technifutur à Liège forme déjà des techniciens en électricité et en électronique pour la maintenance des éoliennes. Comme je l'ai dit, il y a relativement peu de métiers vraiment nouveaux. Par contre, la qualification des travailleurs, qui devront maîtriser de nouvelles technologies, est essentielle. A cet égard, la formation continuée des travailleurs sera aussi un élément déterminant pour le développement des secteurs d'avenir. »



Chiffres concernant l'UE-27. Sources: Transport, notamment: Transport public (2008: 1 200 000): UITP, 2008. Public transport: The smart green solution!; Le rail (2004: 900 000): Commission européenne, 2008. Vers un espace ferroviaire intégré européen. Gestion des déchets et recyclage, gestion des eaux usées, approvisionnement en eau, autres (biodiversité, air, sol et nappes phréatiques, bruit et vibration) (2008): ECORYS, 2012. The number of Jobs dependent on the Environment and Resource Efficiency improvements. Énergies renouvelables (2011): EurObserv'ER, 2012. L'état des énergies renouvelables, 12e bilan Euroobserver. Agriculture biologique (2007): ECORYS, 2012. Efficacité énergétique dans les bâtiments (2009): ECORYS, 2012.

### 3. La relocalisation de l'activité économique



Une première étude du Bureau du Plan (avec le VITO et l'ICEDDD) a montré que la Belgique a le potentiel technique pour passer à un système énergétique basé à 100% sur les énergies renouvelables en 2050. Une nouvelle étude montre aujourd'hui qu'atteindre 100% de renouvelables en Belgique créerait de 21.000 à 65.000 emplois à temps plein d'ici 2030.

Danielle Devogelaer, Walking the green mile in Employment. Employment projections for a green future, Working Paper 7-13

Le développement de plusieurs secteurs d'activité étudiés devrait amener une relocalisation de l'activité économique (la production d'énergie, l'alimentation, le recyclage, la réparation) avec pour corollaire la création d'emplois locaux.

A plusieurs conditions :

- La 'disponibilité' de travailleurs bien formés : nous l'avons déjà évoqué au constat précédent, la question de la formation des travailleurs est un maillon essentiel de la création d'emplois dans ces nouveaux secteurs d'activité
- La maîtrise du phénomène de dumping social, avec l'arrivée de travailleurs acceptant des conditions sociales : cette problématique est particulièrement criante dans le secteur de la construction. Outre le dumping social, ce secteur souffre également d'un manque de garantie que ces travailleurs étrangers maîtrisent de manière optimale les techniques de mise en œuvre, mettant ainsi à mal le bénéfice environnemental recherché.

#### **Serge CORNET, expert énergétique PEB :**

« La Performance Energétique des Bâtiments va en tout cas amener beaucoup de travail. Mais la question de l'emploi ne pourra pas éluder la question du dumping social. Et ça, c'est un autre débat. Une autre conséquence tout aussi inquiétante de l'arrivée massive de sociétés étrangères sur le marché de la construction est la question de la qualification et du soin apporté aux travaux.

Or, comme je l'ai dit, les techniques mises en œuvre aujourd'hui exigent des compétences nouvelles qui ne sont pas nécessairement rencontrées sur les chantiers. Il n'y a donc pas toujours de garantie de performance à l'issue des travaux, et c'est assez inquiétant. »

#### **Christian JONET, coordinateur du projet de Ceinture Aliment-Terre Liégeoise**

« Les perspectives au niveau scientifique et agronomique prévoient une transformation profonde de la manière dont on fait de l'agriculture, qui devrait devenir beaucoup plus intense en main d'œuvre. L'étude que nous avons nous-même publiée, en collaboration avec la Boutique des Sciences de l'UCL, estime que l'on pourrait atteindre à une échéance de 25 à 30 ans, le niveau d'emploi dans l'agriculture qu'on avait au début des années 80, et donc qu'on pourrait recréer 40 à 50.000 emplois dans l'agriculture et dans le système alimentaire d'une manière générale. »

## 4. Les conditions de la transition : une question de choix politiques



**Thomas CORNET, jeune ingénieur chez un développeur éolien** « L'énergie éolienne a-t-elle un avenir en Belgique ? C'est difficile à dire. Parce que depuis toujours, la production d'énergie a été subventionnée. (...) Toutes les sources d'énergie ont toujours bénéficié du soutien des pouvoirs publics. Donc l'avenir d'un certain type d'énergie dépend de choix politiques. Si le politique décide de soutenir le nucléaire, les emplois seront créés dans le nucléaire. S'il décide de soutenir le renouvelable, les emplois seront créés dans le renouvelable. C'est aussi simple que cela. »

Depuis 2008, le secteur des énergies renouvelables a créé de nombreux emplois. En 2009/2010, on dénombrait près d'un million d'emplois dans le secteur, qui s'est avéré résistant à la crise. Une augmentation du nombre d'emplois y a été enregistrée même entre 2010 et 2011, portant le total à 1.186.000.<sup>5</sup>

Pour peu que l'Europe adopte des politiques climatiques plus ambitieuses, le potentiel du secteur sera plus considérable encore. La Commission européenne a calculé en 2011 que trois millions d'emplois supplémentaires pourraient être créés d'ici 2020<sup>6</sup> et que le secteur pourrait atteindre un total de six millions d'emplois en 2050, à condition que l'on adopte l'objectif des 100% d'énergie produite à partir de sources renouvelables.<sup>7</sup>

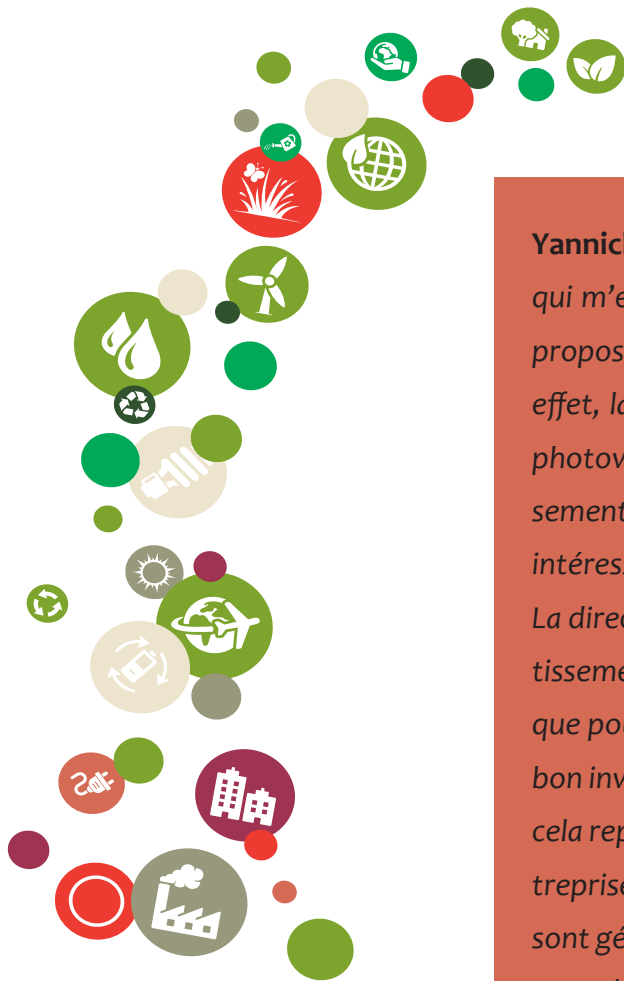
<sup>5</sup> EurObserv'ER, 2012. L'état des énergies renouvelables en Europe, 12e rapport EurObserv'ER.

<sup>6</sup> Commission européenne, 2011. COM(2011)31 final, Énergies renouvelables: progrès accomplis pour atteindre l'objectif de 2020.

<sup>7</sup> Conseil européen des énergies renouvelables, 2010. Repenser 2050. Une vision 100% d'énergies renouvelables pour l'Union européenne.

Tous nos interlocuteurs l'ont souligné, le développement des secteurs d'activité porteurs d'emplois dépendra de choix de société et du soutien plus ou moins important du pouvoir politique.

Les énergies renouvelables ont besoin de soutien public pour leur développement. La Performance Énergétique des Bâtiments (PEB) dépendra largement des contraintes légales et du soutien public à l'isolation, mais également de la volonté de maîtriser le dumping social. La réparation des objets et le recyclage se développeront quand nous aurons compris que les ressources en matières premières ne sont pas inépuisables. La production alimentaire locale et durable dépendra de la disponibilité de terrains et du soutien aux productions locales et aux circuits courts. L'efficacité énergétique des entreprises dépendra de leur volonté d'investir.



**Yannick Georjin, délégué chez NMS sa** « Chez NMC sa, l'entreprise qui m'emploie, j'ai personnellement vécu ce cas de figure lors d'une proposition d'investissement en vue d'économiser de l'énergie. En effet, la proposition d'investir dans une éolienne ou une installation photovoltaïque avait été rejetée simplement parce que cet investissement ne serait pas amorti dans l'année. Un tel projet pourtant intéressant aurait nécessité un plan d'investissement de 4 ou 5 ans. La direction de l'entreprise a répondu que c'était trop long, un investissement doit être amorti dans l'année. J'avais, à l'époque, rétorqué que pour un ménage un investissement amorti en 4 ou 5 ans était un bon investissement. La direction était d'accord que pour un ménage, cela représentait une opportunité intéressante mais pas pour une entreprise telle que la nôtre. Cela me fait dire, que les multinationales sont gérées par des financiers qui regardent les résultats trimestriels, annuels et malheureusement ces financiers se projettent rarement à des échéances à 5 ou 10 ans. »



Les pouvoirs publics disposent de leviers pour orienter les choix des entreprises et des consommateurs : primes, législation, cahiers des charges, etc... Si on peut déplorer une certaine dispersion des compétences, un manque de vision globale et certains errements (voire un recul) dans la législation sur les aides, il est évident que les décideurs politiques, surtout au niveau local, prennent peu à peu conscience des enjeux de la transition.

**Christian JONET, coordinateur du projet de Ceinture Aliment-Terre Liégeoise** Au niveau de la collaboration avec les pouvoirs publics, on peut dire qu'on a eu un soutien de la Région Wallonne pour lancer le projet. Nous avons de plus en plus de contacts avec les communes ou les Agences de Développement Local (ADL), notamment sur la question de l'accès à la terre, puisque pas mal de communes ou de CPAS détiennent un patrimoine foncier qui pourrait être valorisé à cette fin. Et puis beaucoup de communes rurales se rendent compte qu'il pourrait y avoir un effet de levier sur la création d'emplois sur leur territoire, via ce type d'activité. Ainsi, l'Union des Villes et des Communes a organisé ce 26 mars, pour les agents des ADL, une journée d'étude autour du thème des Ceintures Aliment-Terre et du Développement en Transition. D'autres communes sont en effet intéressées et on voit un intérêt croissant des pouvoirs locaux pour cette thématique et aussi sur l'idée de s'y associer d'une manière ou d'une autre.

Ces différents constats ont amené les militants à 4 questions qu'ils ont souhaité confronter à un panel d'experts et mettre en débat avec les permanents et responsables des centrales francophones de la CSC :



**1. Quels sont les secteurs appelés à se développer dans le cadre des contraintes environnementales et énergétiques à venir ? Quel en est le potentiel d'emplois ?**

Expert invité : Cédric Brüll, Directeur du ClusterTweed

**2. Quelles compétences, quels savoir-faire seront nécessaires ? Quels sont les besoins en formations ? L'offre de formation nécessaire existe-t-elle ?**

Expert invité : Christine Mertens, Directrice de Technifutur

**3. La relocalisation de l'activité économique et de la création d'emplois dans ces secteurs face à la question du dumping social. Le cas du secteur du bâtiment.**

Expert invité : Erika Honnay, Directrice du projet Renowatt (GRE)

**4. Comment le pouvoir politique peut-il stimuler ou relancer aujourd'hui la dynamique d'une transition vers une économie bas carbone ?**

Expert invité : Jean-Luc Pluymers, Directeur du GRE - Liège

## La place de l'économie sociale

Plusieurs des interlocuteurs rencontrés étaient issus de l'économie sociale ou d'association militante sur la question de la transition. D'où cette question complémentaire : « Quelle place pour l'économie sociale dans les leviers à mettre en œuvre pour assurer une transition juste pour les travailleurs et les travailleuses ? ».

Cette question mériterait à elle-seule un développement complet que nous n'aborderons pas dans le cadre de cette matinée d'étude.

